

Aureilhan, le 09 FEV. 2018

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Rédacteurs en chef

Objet : appel à la mobilisation de la population contre le projet de fermetures de classes à Aureilhan

Mesdames et Messieurs les Rédacteurs en chef,

Nous attirons votre attention sur les mesures de carte scolaire qui seront proposées pour la rentrée de septembre 2018, lors de la réunion du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 15 février prochain. La fermeture de deux postes à Aureilhan qui sera présentée est absolument inacceptable.

C'est pourquoi le Conseil Municipal d'Aureilhan, lors de sa séance du 7 février 2018, a voté à l'unanimité une motion contre la fermeture des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville à la rentrée de septembre 2018.

Les Parents d'élèves, très mobilisés, ont mis en place une pétition pour s'opposer fermement à ces deux fermetures injustifiées. En conséquence, les Parents d'élèves et la Municipalité aureilhanaise informent que rendez-vous est donné à la population pour se faire entendre :

1. **Samedi 10 février à 11h30** sur le parvis de la Mairie d'Aureilhan, Place François Mitterrand : rassemblement des élus, des parents et enfants des écoles et de la population ;
2. **Mercredi 14 février à 14h00** devant le bâtiment de l'Inspection Académique, rue Georges Magnoac : manifestation des élus, des parents et enfants des écoles et de la population.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Rédacteurs en chef, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les Parents d'élèves,



Pierre AVEROUS

Le Maire,




Yannick BOUBÉE